

CONSEILLERS NUMÉRIQUES

UN DISPOSITIF AU PLUS PRÈS DES HABITANTS POUR LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE : NOUVELLE PERMANENCE À BARFLEUR



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**

Une nouvelle permanence est ouverte à la mairie de Barfleur depuis le 1^{er} février :

- un jeudi sur deux de 09h30 à 12h00 ;
- sur rendez-vous auprès du conseiller numérique : 06.66.87.33.75.

Les conseillers numériques sont là pour aider les usagers à :

- Prendre en main les équipements informatiques (ordinateur, smartphone, tablette...)
- Naviguer sur Internet
- Envoyer, recevoir, gérer les courriels
- Installer et utiliser des applications utiles sur smartphone et tablette
- Créer et gérer (stocker, ranger, partager) des contenus numériques
- Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique
- Apprendre les bases du traitement de texte



Le Département a décidé dans son projet de mandature 2022-2028, de faire de la lutte contre la fracture numérique une de ses priorités d'action. En effet, dans un contexte de dématérialisation accélérée des démarches administratives, l'accès aux droits, à la citoyenneté, à l'éducation et à la culture, passe par la disponibilité d'infrastructures et de réseaux de communication modernes, mais également par la maîtrise des outils et de la culture numérique. Le Département met en œuvre l'animation des conseillers numériques sur son territoire, en proposant de nouveaux lieux de permanence toujours au plus près des Manchois.